

**Fiche
RADON
de niveau 2 ou niveau 3**

I – PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches.

Le radon est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987. De nombreuses études épidémiologiques confirment l'existence de ce risque chez les mineurs de fond mais aussi, ces dernières années, dans la population générale. D'après les évaluations conduites en France, le radon serait la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac et devant l'amiante.

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte présent partout dans l'air, le sol, l'eau. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air. Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement faible.

Il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments et les habitations où il peut atteindre des concentrations élevées.

La concentration du radon dans l'air d'une habitation dépend ainsi des caractéristiques du sol mais aussi du bâtiment et de sa ventilation. Elle varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage.

À partir de la connaissance de la géologie de la France, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) a réalisé une cartographie qui permet de connaître le potentiel radon des communes.

Les communes sont classées en 3 catégories :

- communes à potentiel radon de catégorie 1 (faible)
- communes à potentiel radon de catégorie 2 (moyen)
- communes à potentiel radon de catégorie 3 (fort)

II – SOURCES DOCUMENTAIRES :

Site de l'IRSN :

https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/6-Comment-reduire-son-exposition-au-radon.aspx#.Y1jrlt86_IU

III - OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

La commune est à potentiel Radon de niveau 2 ou de niveau 3. Le pétitionnaire consultera le site de l'IRSN et pourra notamment examiner les techniques constructives pour réduire l'exposition au radon à l'adresse suivante :

<https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/6-Comment-reduire-son-exposition-au-radon.aspx#.Y1lcHN8681k>